

TRAXIO Communiqué de Presse

Baisse de 15 % des immatriculations des vélos électriques rapides en septembre : impact de l'été pluvieux ou saturation du marché ?

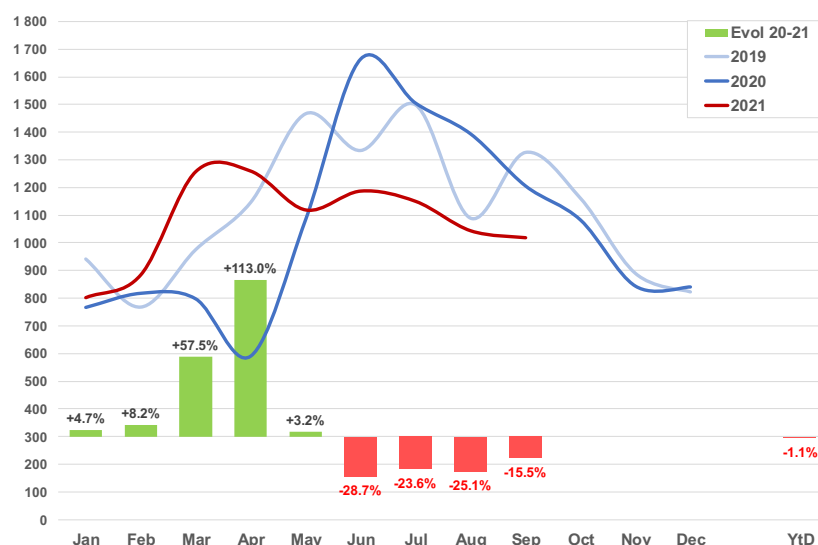
L'été le plus humide jamais enregistré a certainement eu un impact négatif sur les immatriculations de vélos électriques rapides. Après un printemps fort, les speed pedelecs n'ont pas pu se redresser pendant les mois d'été : après des ventes décevantes en juin, les chiffres de septembre étaient également dans le rouge. Il s'est seulement immatriculé 1 024 unités le mois dernier, ce qui représente une baisse d'environ -15,4% par rapport à 2020 (1 206 unités) et pas moins de -23,1% de moins qu'en septembre 2019 (1 327 unités).

Le bilan des neuf premiers mois passe ainsi pour la première fois de l'année en dessous des chiffres de 2020 : 9 728 unités contre 9 832 l'an dernier, soit une perte de -1,1%. Par rapport à l'ère pré-Corona, on note toutefois un recul de -7,8% : à la même période en 2019, il s'était vendu 10 548 unités.

« Avec 1 020 unités, le nombre d'immatriculations est en baisse de -15,4% par rapport à septembre 2020, où, après le premier confinement, il y avait eu une véritable ruée vers les points de vente de vélos presque tout l'été. Par rapport à septembre 2019, la différence est même de -23,1%. Compte tenu de l'été abominable, nous pouvons néanmoins nous retourner sur les neuf premiers mois avec une relative satisfaction : par rapport à l'année dernière, il y a eu -1,1% de vélos électriques rapides en moins immatriculés jusqu'à fin septembre et par rapport à la même période en 2019, la perte est de -7,8% », a déclaré Filip Rylant, porte-parole de TRAXIO. « Nous constatons cette année une courbe des ventes décalée par rapport aux années normales : après une hausse des ventes en mars et avril, nous avons en effet enregistré une baisse à partir de mai, lorsque la haute saison commence normalement. Le temps maussade a probablement une influence négative, et la réduction progressive du télétravail ne fait pas le jeu du speed pedelec, mais le marché pourrait avoir atteint un point de basculement dans certaines provinces : seule Anvers enregistre encore un petit bonus (+2%), le Limbourg et le Brabant flamand stagnent, tandis que la Flandre orientale et la Flandre occidentale perdent des parts de marché - sans raison apparente (-5%). »

Speed Pedelecs New	2021	'21 vs '20	2020	'21 vs 19	2019
Month : 09/2021	1.020	-15,4%	1.206	-23,1%	1.327
Year to Date 2021	9.728	-1,1%	9.832	-7,8%	10.548

Immatriculations des vélos électriques rapides

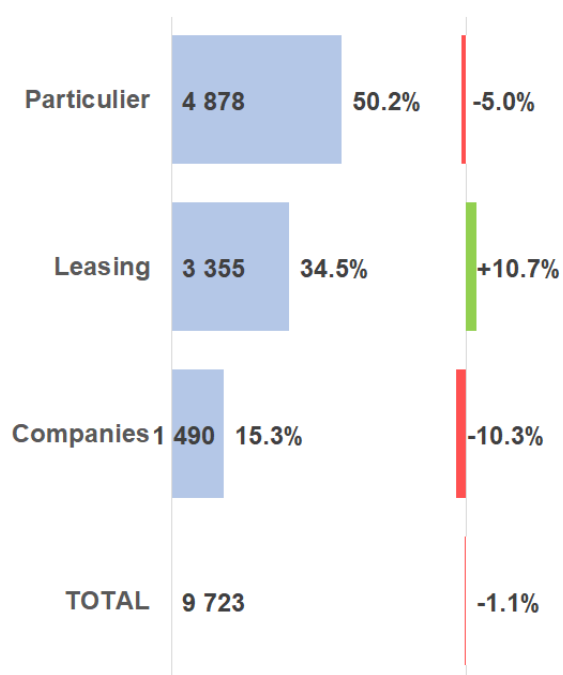


Particuliers vs entreprises et leasing

Les particuliers représentent encore près de la moitié des ventes. Pas moins de 4 878 unités (50,2%) ont été achetées par des particuliers.

Les achats par l'intermédiaire d'entreprises ont encore diminué (-10,3%), mais le leasing, en revanche, est toujours en hausse et a même atteint 34,5% du marché total. « *Le succès du leasing s'explique par un changement de mentalité des entreprises* », explique M. Rylant. « *De plus en plus d'entreprises découvrent la facilité d'utilisation du leasing ; moins d'administration propre, mais certainement aussi les avantages parafiscaux pour l'utilisateur et les entreprises elles-mêmes* »

Immatriculations des vélos électriques rapides par type (cumul 2021)



Différences géographiques

Malgré la tendance à la baisse dans certaines provinces flamandes et les hausses en Wallonie, le marché du vélo électrique rapide reste essentiellement flamand : la partie flamande du pays représente 95,75% avec 9 308 unités, alors que Bruxelles (190 unités) et l'ensemble de la Wallonie (225 unités) ne représentent respectivement que 1,95% et 2,3% du marché.

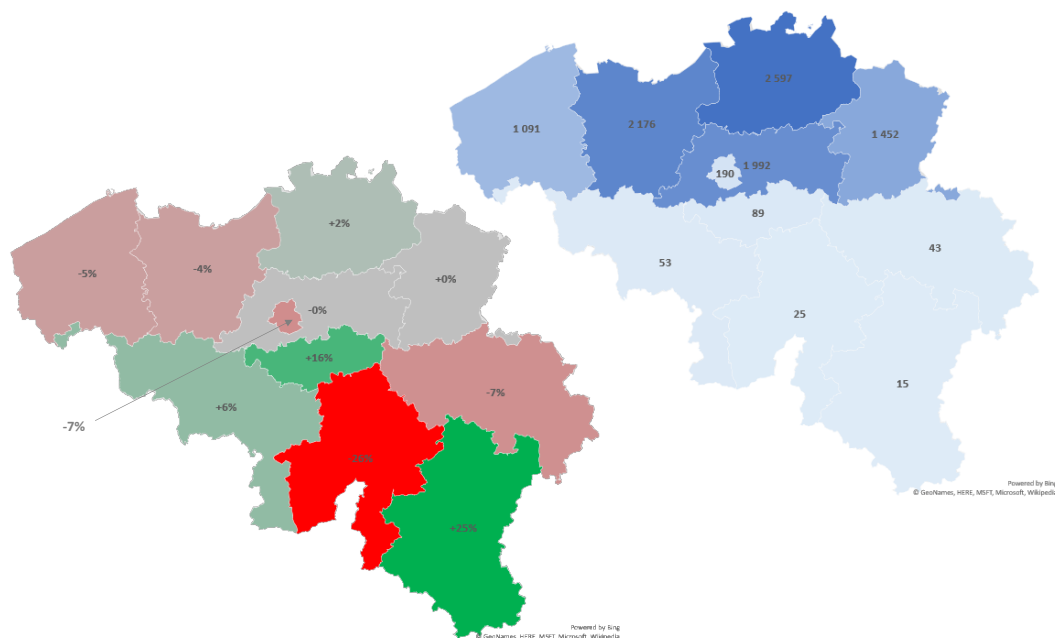
La province d'Anvers reste - fidèle à la tradition - la plus goulue avec 2 597 nouvelles immatriculations en 2021, soit une augmentation de +2%. La Flandre orientale (2 176 unités, -4%) et la Flandre occidentale (1 091 unités, -5%) sont en baisse, tandis que le Brabant flamand (1 992 unités) et le Limbourg (1 452 unités) sont en hausse.

Du côté wallon, le Luxembourg a beau présenter une forte augmentation en pourcentage (+25%) mais en chiffres absolus, il reste toujours la plus petite province. Il est également positif que le Brabant wallon continue à enregistrer un score élevé (+16%), tout comme le Hainaut (+6%). A Liège (-7%) et à Namur (-26%), le vélo électrique rapide obtient des résultats nettement moins bons.

Bruxelles est en baisse de -7% par rapport à 2020, 190 speed pedelecs y ont été enregistrés à ce jour : le vélo électrique rapide a donc moins d'atouts dans un environnement très urbanisé et doit faire face à une forte concurrence des vélos et trottinettes partagées.

Immatriculations des vélos électriques rapides par province (cumul 2021)

Province	Aantal	Evolutie vs YtD 2020
Antwerpen	2 597	+2%
Oost-Vlaanderen	2 176	-4%
Vlaams Brabant	1 992	-0%
Limburg	1 452	+0%
West-Vlaanderen	1 091	-5%
Bruxelles/Brussel	190	-7%
Brabant Wallon	89	+16%
Hainaut	53	+6%
Liège	43	-7%
Luxembourg	15	+25%
Namur	25	-26%



Bruxelles, le 7 octobre 2021

Note pour la rédaction, non destinée à la publication

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Filip Rylant au 0475/35 45 64.